

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 7 MARS 2019

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

Secrétaire de la séance :-Mme Charline FRAMMERY.

- 1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Lundi 28 Janvier 2019**, Mr le Maire précise quelques points abordés ce jour là :
- a. La **collecte organisée au profit des Restos du Cœur** du Pays de Lumbres a permis de recueillir 75 kg d'aliments. Merci à tous les donateurs !
  - b. La **remise en état du chauffage** de l'église sera réalisée le Mercredi 13 Mars.
  - c. La **rénovation des douches des vestiaires au stade communal** est pratiquement terminée. Le club de football, pour sa part, a repeint les murs des locaux. Les différents intervenants sont remerciés pour ces travaux.
  - d. Le **soubassement du hall d'entrée de la salle d'activités** a été refait en briquettes. Le travail est de qualité. Il est décidé d'intervenir de la même façon au niveau du bar.
  - e. La famille de Mr Jean Claude BOUFFART a adressé ses remerciements au Conseil Municipal.
  - f. Le Conseil Départemental a décidé d'accorder **une aide de 61 000€ pour le projet d'aménagement de la rue principale, au niveau de l'école**. Une **seconde de 4 000€** sera également versée pour **l'achat du véhicule électrique**.
  - g. **Les dossiers RGPD et qualité de l'Air n'ont pas évolués**. Des informations complémentaires sont toujours attendues.

### **2) L'ordre du jour est relu :**

#### **a) Compte de Gestion 2018:**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le **Compte de gestion 2018** édité par Mr le Receveur Municipal.

Les résultats budgétaires sont les suivants :

-En **Investissement**, le total des dépenses s'élève à **196 720.03€** (Véhicule électrique, Défense Incendie, voirie, éclairage public, achat de matériel, allée piétonne à La Raiderie,..). Le total des recettes est de : **214 183.50€**. Diverses subventions (FDE62, Conseil Départemental, TEPCV) ont été obtenues. **L'excédent est donc de 17 463.47€**.

-En **Fonctionnement**, le total des dépenses s'élève à **391 703.14€**. Le total des recettes est de : **468 209.21€**. **L'excédent est donc de : 76 506.07€**.

-**Le résultat global pour 2018 est donc de : +93 969.54€**.

-**Compte-tenu de l'année 2017 et des reports, Le résultat de clôture est de : +97 124.68€**. (**100 852.69€ - 3 728.01€ besoin de financement en investissement**). **Aucune remarque n'est formulée. Le compte de gestion 2018 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

#### **b) Compte Administratif 2018 :**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le **Compte Administratif 2018** qui reprend les données du compte de gestion 2018.

Il rappelle les principales dépenses effectuées en Investissement :

-Défense Incendie :-39 578.06 ; -Véhicule électrique : 30 712.96€ ; -Voirie :39 096.15€ ; -Eclairage Public :40 305.46€ ;-tableaux blancs+ peinture (école) :2 241.03€ ; -achat de matériel divers :5 577.31€ ; -panneaux clignotants :1 560€ ; - Mur église (1ère tranche) :3 699.55€.

Les principales recettes furent les suivantes : -FCTVA : 9 365€ ; DETR (Défense Incendie) : 6 328.35€ (30% du total ;il reste le solde et l'aide départementale à percevoir) ; -Conseil Départemental : 13 140€ pour la voirie ; -FDE62( éclairage public) :17020€ (le solde sera perçu en 2019) ; -TEPCV(véhicule électrique) : 25 375€ ;....

**Le total (réalisations + reports) des Dépenses est de : 609 614.65€ .Celui des Recettes est de : 706 739.33€.**

**Le résultat de clôture est donc identique à celui du compte de gestion, à savoir : + 97 124.68€.**

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le Compte Administratif 2018.**

#### **c) Affectation des Résultats pour le BP 2019 :**

Dans le souci de ne pas bloquer la comptabilité du début d'année 2019, Mr le Maire précise **qu'un reste à réaliser de 27 500€** a été prévu pour les travaux d'investissement non terminés en 2018. Par ailleurs, le **besoin de financement en Investissement s'élève à 3 728.01€**. (cf :compte de gestion)

L'affectation est donc la suivante : **31 228.01€ au compte 1068 (recette d'investissement); et 69 624.68€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté).**

**Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats tels qu'indiqués ci -dessus et affecte comme précisé l'excédent de fonctionnement 2018.**

#### **d) Subventions 2019 :**

Mr le Maire présente à l'Assemblée plusieurs demandes de subventions. Après délibération, il est décidé à l'unanimité, de **reconduire uniquement celles accordées en 2018.**

**e) Signalétique sur la commune :**

L'estimation du coût de cette opération n'ayant pas été reçue, ce sujet est reporté à la prochaine réunion.

**f) Fourrière pour animaux :**

Mr le Maire donne lecture du courrier de la CAPSO à propos du service de fourrière Intercommunale et d'une possible adhésion à un groupement de commandes. Le conseil Municipal, à l'unanimité, **refuse cette adhésion.**

**g) Questions diverses :**

**1. Distributeur de viande :** La société Ledistrib a informé Mr Le Maire que Mr Boulogne, boucher à Lumbres, n'est pas intéressé par la location de cet appareil. Après débat, Il est décidé **d'effectuer un sondage auprès de la population** pour savoir si elle souhaite la mise à disposition d'un tel service.

**2. Les montants des indemnités pour les animateurs du Centre de loisirs** (Avril et Juillet) sont reconduits à l'identique de 2018.

**3.** Concernant l'acquisition de la grange de Mr Duvivier, le notaire exige un **diagnostic sur la présence d'amiante**. Le cabinet : « exim-opale » sera contacté au plus vite.

**4.** Mr le Maire propose **la mise en place de 2 radars pédagogiques sur la rue principale** où la vitesse est excessive. Il est chargé de contacter la Sté ElanCité qui loue ces appareils.

**5.** Plusieurs banques seront rencontrées pour établir un **éventuel prêt-relais** concernant le financement des gros investissements 2019 car le versement des subventions est toujours effectué après le règlement des travaux.

**6.** Afin de sécuriser la **rue des Grands Bois** et ses accotements à l'entrée de Watterdal, **des tuyaux seront posés**. Il sera aussi demandé à l'entreprise Ducrocq TP de revoir la partie abimée du caniveau rue des Creuses.

Le Maire, C TELLIER